AULT

La commune obtient le renouvellement de son classement en commune touristique

La commune d'Ault a obtenu le renouvellement de son classement en commune touristique pour les cinq prochaines années. Délivré par l'État, ce label offre des dotations supplémentaires.

C'est une bonne nouvelle pour la commune d'Ault. Dernièrement, elle a obtenu, comme la ville d'Eu, le renouvellement de son classement en commune touristique. Labellisée en 2019, Ault devait le renouveler pour pouvoir en bénéficier pour les cinq prochaines années.

50 000 € par an

Un véritable enjeu pour la commune tant le tourisme est important pour son activité et son attractivité, mais aussi pour obtenir des financements supplémentaires. En effet, être labellisé commune touristique, offre des dotations supplémentaires de la part de l'État. **« Nous avons le droit à une dotation touristique, qui correspond à notre classement et qui n'est pas négligeable »**, indique le maire, Marcel Le Moigne. Cette dotation représenterait un peu plus de 50 000 € par an.

Mais pour être classé commune touristique ou pour que le classement soit renouvelé, il faut remplir quelques critères. Et il se trouve qu'ils le sont largement, selon l'édile : **« Les conditions d'accueil sont supérieures à celle que nous avons connue il y a cinq ans avec davantage de chambres d'hôtel et de logements de qualité »**. Certains critères non remplis par la commune le sont par la communauté de communes des Villes Sœurs.

Vers l'échelon supérieur ?

Être classé commune touristique est le passage obligé pour atteindre l'échelon supérieur et devenir une station de tourisme comme le sont Le Tréport, Mers-les-Bains, mais aussi Cayeux-sur-Mer.

L'atteindre pourrait être un objectif dans les années futures : **« Ce n'est pas absolument une ambition, mais compte tenu de la tendance, si on se projette sur l'avenir, lorsque le Moulinet aura abouti** (N.D.L.R. : porté par un investisseur privé, le projet d'aménagement du quartier du Moulinet prévoit la restauration du château en un hôtel en plus de la création d'une quarantaine de bungalows en bois et de 120 logements), **on remplira toutes les conditions d'accueil et je pense que là, on sera en mesure de postuler ce classement »**, présente l'élu en charge du tourisme à la communauté de communes des Villes Sœurs.

Ce classement en station de tourisme, attribué pendant 12 ans, offre des dotations supérieures à celle qu'apporte le classement en commune de tourisme. Ce classement permet aussi le surclassement démographique : **« Une commune comme Ault passerait dans la catégorie supérieure, au-dessus d'une commune de 3 500 habitants »**, indique Marcel Le Moigne. Même si ce n'est pas **« une ambition locale »**, la commune pourrait implanter un casino, ce qui serait, encore une fois, **« une source de financement très intéressante »**.

> « Ne pas tomber dans le surtourisme »
> **MARCEL LE MOIGNE,** maire d'Ault

La commune d'Ault a obtenu le renouvellement de son classement en commune touristique par les services de l'État. Augustin Thibouw

Mais alors que les enjeux financiers sont très intéressants, d'autres enjeux le sont moins. Comme le surtourisme. À Ault, l'objectif est de maîtriser ce tourisme et **« de ne pas tomber dans le surtourisme »**. **« On prône un tourisme nature tout en gardant les espaces naturels intacts, en gardant l'authenticité et la convivialité du village »**, indique le maire.

Selon lui, nombreux sont les touristes à se désintéresser des communes qui ont basculé dans ce tourisme de masse. **« On veut garder une qualité de tourisme et d'accueil pour le village »**.

Un dilemme va donc se présenter aux élus de la commune dans les prochaines années.

Augustin Thibouw